



EUROPEAN UNION



EU MISSIONS

ADAPTATION TO CLIMATE CHANGE



novembre 2024

Assistance technique du MIP4Adapt

Objectifs, portée, description, durée et format

1. Introduction

1.1 Contexte

La mission pour l'adaptation au changement climatique vise à :

- Soutenir au moins 150 autorités régionales et locales européennes, ainsi que des collectivités, pour accélérer leur transformation vers un avenir résilient face aux évolutions du climat, et
- Passer la résilience à la vitesse supérieure les solutions opérationnelles grâce à 75 démonstrateurs à grande échelle dans un certain nombre d'autorités régionales et locales et de collectivités européennes.

Les fonctions de la plateforme de mise en œuvre de la mission (MIP4Adapt) comprennent la fourniture d'une assistance technique aux autorités régionales et locales tout au long de leur processus de transformation vers la résilience climatique.

1.2 Objectifs et champ d'application de l'assistance technique

Les objectifs et la portée de l'assistance technique de MIP4Adapt sont de fournir aux autorités régionales et locales signataires de la Charte :

- 1) **Une aide personnalisée pour passer de l'évaluation des risques à l'élaboration de plans d'adaptation et pour financer et mettre en œuvre des solutions d'adaptation aux évolutions du climat** . Au moins 20 autorités régionales ou locales auront été soutenues en 2023, 80 en 2024 et 100 de plus d'ici la fin de 2025 (c'est-à-dire que 200 au total auront formulé leurs plans ou trajectoires d'adaptation climatique, en accord avec les stratégies ou plans d'adaptation nationaux correspondants).
- 2) **Aide personnalisée à l'identification de projets de démonstration appropriés pour l'adaptation aux changements climatiques et pour l'accès au financement ou fonds les plus pertinents**. Là encore, au moins 20 autorités régionales ou locales auront été

accompagnées en 2023, 80 en 2024 et 100 à la fin de 2025 (soit 200 au total, pour lesquels au moins 50 projets de démonstration auront obtenu ou demandé un financement suffisant).

- 3) **Soutien à la mobilisation et à l'engagement des citoyens et des parties prenantes dans l'établissement de changements de comportement vers la résilience climatique**, soit par le conseil, soit par la formation à l'utilisation d'outils pour faire les choses soi-même (do it yourself). 50 autorités régionales et locales seront soutenues chaque année pour impliquer les citoyens et les parties prenantes et 30 événements à l'échelle de la collectivité seront organisés chaque année par les autorités locales ou régionales, avec le soutien du MIP4Adapt, pour impliquer, par exemple, des groupes d'action locaux, des living labs, des groupes de discussion ou des assemblées de citoyens.

L'appel à l'assistance technique sera ouvert en avril 2023 et se poursuivra jusqu'en 2025. Après l'ouverture de l'appel, les autorités régionales et locales peuvent postuler à tout moment. Par conséquent, si vous recevez une réponse indiquant que votre candidature n'a pas été retenue, vous serez en mesure de l'affiner en vue d'un réexamen sur une base continue.

2. Description et durée des types de services

Type de service 1 : Aide personnalisée pour passer de l'évaluation des risques à l'élaboration de mesures d'adaptation et pour financer et mettre en œuvre des solutions d'adaptation aux évolutions du climat.

Description du service : conseils techniques personnalisés à des autorités régionales ou locales sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- 1) Les concepts et les étapes du cycle de planification de l'adaptation climatique, y compris la manière d'appliquer l'outil de soutien à l'adaptation régionale (RAST) et les orientations et outils associés à Climate-ADAPT en fonction de la situation spécifique de l'autorité régionale ou locale.
- 2) La qualité de l'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques réalisée par l'autorité candidate
- 3) L'identification des options d'adaptation en relation avec l'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques de l'autorité candidate
- 4) L'évaluation et la sélection des options d'adaptation, y compris l'utilisation de critères de sélection et la prévention de la maladaptation
- 5) L'élaboration d'un plan de mise en œuvre des mesures d'adaptation sélectionnées, incluant :
 - a) Détail des actions
 - b) Conditions de réussite et effets leviers
 - c) Identification des coûts indicatifs, du besoin en financement et des sources de financement possibles
 - d) Identification des rôles et des responsabilités en matière de coordination et de mise en œuvre, et
 - e) Liste des indicateurs de moyens et de résultats à utiliser pour le suivi et l'évaluation
- 6) L'intégration des mesures d'adaptation choisies par :
 - a) L'amélioration des plans existants (par exemple, le plan de développement régional et les plans sectoriels)
 - b) L'intégration dans les instruments politiques
 - a. Développer des mécanismes de coopération et de participation.

Durée du service : MIP4Adapt consacrera un maximum de 10 à 20 jours de travail à la fourniture de conseils techniques à chaque autorité régionale ou locale, en fonction de la taille de sa population.

Type de service 2. Aide personnalisée pour l'identification de projets de démonstration appropriés en matière d'adaptation aux évolutions du climat et pour l'accès aux fonds et au financement les plus adéquats

Description du service : conseils techniques personnalisés à des autorités régionales ou locales sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- 1) Identifier un ou plusieurs projets de démonstration appropriés pour mettre en œuvre leur trajectoire/plan d'adaptation climatique (qui doit être cohérent avec la stratégie ou le plan d'adaptation national correspondant), en donnant la priorité aux solutions fondées sur la nature.
- 2) Identifier le financement disponible et approprié pour le(s) projet(s) de démonstration, ou pour les différentes parties du projet, provenant de toute source autre qu'Horizon Europe (qu'il s'agisse d'un financement de l'UE, de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), d'un financement national, régional, local, d'un autre financement public ou d'un financement privé ou de marché).
- 3) Toutes les informations procédurales et administratives nécessaires et les conseils pratiques sur la manière d'obtenir les financements identifiés, y compris les coordonnées de la personne de contact compétente pour les sources de financement identifiées et les services d'assistance ou de soutien disponibles.
- 4) Combiner les différentes sources de financement, y compris avec le financement d'Horizon Europe.

Durée des services : MIP4Adapt consacrera un maximum de 10 à 20 jours de travail à la fourniture de conseils techniques à chaque autorité régionale ou locale, en fonction de la taille de sa population.

Type de service 3. Soutien à la stimulation de la mobilisation et de l'engagement des citoyens et des parties prenantes dans les changements de comportements vers la résilience climatique

Description du service : La Mission a développé un manuel "à faire soi-même" pour aider les autorités régionales et locales à stimuler la mobilisation et l'engagement des citoyens et des parties prenantes. MIP4Adapt fournira un ou plusieurs des services suivants aux autorités régionales ou locales :

- 1) Conseil, y compris :
 - a) Renforcement des capacités sur ce qu'est l'engagement des citoyens et des parties prenantes, à quoi il sert et comment il peut être utile.
 - b) Diagnostic de l'état d'avancement du processus d'engagement et de mobilisation des citoyens et des parties prenantes au sein de l'autorité régionale ou locale. Ce diagnostic sera suivi d'une recommandation sur les aspects (communication, engagement, délibération, implication) sur lesquels l'autorité régionale ou locale peut avoir besoin de travailler en fonction de ses besoins et de ses objectifs en matière d'engagement des parties prenantes (c'est-à-dire l'identification des meilleurs outils qui répondent à ses besoins et à ses préférences).

- 2) Une formation sur mesure à l'utilisation des outils spécifiques inclus dans le manuel qui répondent le mieux aux besoins de l'autorité régionale ou locale en matière d'engagement des parties prenantes. Cette formation sera organisée sous la forme d'un programme de renforcement des capacités "pratique" par le biais d'une série de sessions de travail.
- 3) Soutien à la conception d'événements locaux au niveau de la collectivité qui peuvent renforcer une stratégie d'engagement durable et améliorer l'implication des citoyens et des parties prenantes.

Durée des services : Le coaching (points 1a et 1b) sera structuré comme une session d'une demi-journée, la formation sur mesure (point 2) durera 1,5 jour, et une journée de soutien sera fournie pour la conception d'événements locaux au niveau communautaire (point 3). 5 jours supplémentaires seront accordés pour soutenir les événements d'engagement des citoyens qui en feront la demande.

3. Format des services

L'assistance technique sera fournie aux autorités régionales et locales et aux collectivités individuellement (ou en groupe si elles comptent moins de 50 000 habitants ; voir le "[Guide de demande d'assistance technique](#)"). Un plan de travail proposant le contenu, les formats des livrables et le calendrier sera adapté aux besoins de chaque collectivité ou autorité régionale ou locale en fonction de leurs demandes. L'assistance sera fournie à distance dans la langue nationale officielle.

Si vous avez besoin d'une assistance technique sur la planification de l'adaptation au climat qui n'est pas couverte par les objectifs et la portée de l'assistance technique du MIP4Adapt, veuillez contacter notre [service d'assistance](#).